



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Commissariat de Lens : les problèmes d'effectifs persistent

Question écrite n° 322

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les sous-effectifs chroniques au commissariat de Lens. Six mois après les déclarations du ministre de l'intérieur promettant d'octroyer dix-huit agents supplémentaires au commissariat de Lens, les renforts de policiers sont toujours attendus. Seuls deux agents ont intégré les effectifs du commissariat au mois de mai 2022, ce qui est très largement insuffisant compte tenu des besoins de sécurité publique de la circonscription de Lens. Alors que 80 policiers supplémentaires sont prévus pour la métropole Lilloise, le bassin minier et le secteur de Lens en particulier souffrent d'un manque d'effectif de police chronique. M. le député déplore que la sécurité publique du bassin minier ne soit visiblement pas une priorité du Gouvernement qui diminue régulièrement les moyens alloués aux commissariats de ce territoire. Malgré leur grand professionnalisme, les agents présents sur le terrain sont contraints d'assurer leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles et se sentent légitimement délaissés par leur ministre. Il lui demande une nouvelle fois de tenir enfin les promesses gouvernementales en affectant rapidement les effectifs de fonctionnaires de police nécessaires afin d'assurer dans de bonnes conditions le maintien de la sécurité publique et la lutte contre la délinquance dans le secteur de Lens.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 322

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2022](#), page 3533

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)